



**Groupe de travail Natura 2000 site "Dunes et côtes de Trévignon"  
(ZSC FR5300049 et ZPS FR5312010)**

**Comité de gestion site du Conservatoire du littoral "Dunes et étangs de Trévignon"**

**21 octobre 2011**

Objet : compte-rendu de la réunion

Etaient présents :

Michel LEDARD, DREAL Bretagne  
Françoise BONTEMPS, DDTM du Finistère  
Gwenal HERVOUËT, Délégué régional du Conservatoire du littoral  
Jean-Claude SACRE, Maire de Trégunc  
Dominique DERVOUT, adjoint au Maire de Trégunc  
Cécile DRUET, Directrice des Services techniques de Trégunc et chargée de missions Natura 2000  
Gilles BOURHIS, garde du littoral à la commune de Trégunc  
Martin DE BAETS, chargé de missions Natura 2000 à la commune de Trégunc  
Pierre DAUER, adjoint au Maire de Névez  
Jean-Pierre COTTEN, représentant des agriculteurs du site  
Gérard DESCHAMPS, société de chasse Amicale des chasseurs de la St Hubert de St Philibert  
Jacques COZIC, société de chasse La Trégunoise  
Christian RIVOAL, société de chasse Le Menhir  
Jean-Paul BOIDOT, vice-président de la Fédération départementale des chasseurs du Finistère  
Nathalie DELLIU, salarié de Bretagne vivante SEPNB  
Wim VAN OMMEREN, adhérent de Bretagne vivante SEPNB  
Annabelle CROLAS, stagiaire à Bretagne vivante SEPNB

Excusés :

Mairie de Concarneau  
Conservatoire botanique de Brest  
Comité départemental de la randonnée pédestre

D Dervout : fait un bref retour sur les étapes Natura 2000 à Trévignon

JP Boidot : aurait voulu avoir le document imprimé sous les yeux pour suivre et faire ses remarques ; cette constatation semble être partagée par d'autres invités

Les différents sujets suivants sont présentés par Martin De Baets (diagnostics et objectifs), Cécile Druet (bilan de la gestion) et Gille Bourhis (espèces invasives et réglementation sur la pêche). Les différentes interventions sont décrites ci-dessous.

### Diagnostic "Habitats"

JP Boidot : demande ce qu'est un habitat générique/élémentaire dans la typologie Natura 2000

M Ledard : lui répond et explique que c'est la phytosociologie principalement qui détermine le classement des habitats

M De Baets : explique que la rudéralisation est liée à l'enrichissement des habitats à cause entre autres des déjections canines ou des dépôts végétaux pratiqués par les riverains

JP Boidot : demande si le piétinement et les déjections canines sont définis comme des perturbations du milieu

M De Baets : répond par l'affirmative car cela provoque une modification des cortèges spécifiques (avec disparition des espèces typiques) et du fonctionnement naturel

JP Boidot : demande comment les quantifier

M De Baets : le manque de compétences en régie sur la récente extension du site n'a pas permis d'évaluer de manière précise les différents impacts des activités sur les habitats, mais il a été possible de les indiquer quand ils étaient visibles (piétinement, érosion...) ; cette évaluation est du ressort du Conservatoire botanique de Brest ou de bureaux d'études spécialisés, ce qui a été fait sur l'ancienne cartographie, avec un code couleur lié à des indices de l'état de conservation

### Diagnostic "Oiseaux"

JP Boidot : s'étonne que le Docob ne mentionne pas les statuts de protection donnés par le programme Wetland International ; les statuts Birdlife International utilisés dans le Docob ne sont plus d'actualité (par exemple pour la Bécasse) ; remet en cause la validité des statuts utilisés dans le Docob et la source des données

M Ledard / M De Baets : précisent que le programme Wetland permet de présenter des chiffres et d'apprécier l'évolution des populations mais ne donne pas de statuts de conservation ; une note de cadrage élaboré par le MNHN (réfèrent scientifique pour Natura 2000) est la référence pour les questions d'effectifs, ce document date de 2002

JP Boidot : mentionne que ce document est trop ancien pour apprécier les effectifs actuels

M De Baets : explique que les effectifs les plus récemment connus ont été utilisés dans le Docob, notamment les données Wetland de 2010 ; rappelle que la référence bibliographique du document de Birdlife International donnant les statuts de conservation est mentionnée dans le Docob

N Delliou : signale qu'il serait intéressant d'intégrer un paragraphe général dans le Docob sur le rôle de halte migratoire que joue la ZPS, même si la fiche espèce "Phragmite aquatique" le laisse penser

#### Diagnostic "Activités"

JP Boidot : explique que les chasseurs terrestres ne chassent pas que le gibier d'eau, comme le laisse penser le Docob

M De Baets : signale que si sur la zone Natura 2000 puisque qu'elle couvre principalement le secteur des étangs de Trévignon

J Cozic / JP Boidot / C Rivoal / G Deschamps : rappellent qu'il existe d'autres sociétés de chasse sur Concarneau et Névez ainsi que des chasseurs sur le DPM sur Rospico et le Minaouet, mais ceci ne figure pas dans le Docob

N Delliou : fait la même remarque car des chasseurs pratiquent également sur l'île Verte en face de l'île de Raguénez

M De Baets : rappelle qu'est présent un court paragraphe sur l'existence d'une association de chasse sur le DPM mais n'est pas détaillé par manque d'informations ; prend note de l'existence de chasseurs sur le DPM au niveau de Rospico, du Minaouet et de l'île Verte ; sur l'extension terrestre, étant donné la délimitation du périmètre, qui ne s'étend grosso modo qu'aux falaises dunaires, il est peu probable que la zone Natura 2000 englobe des terrains des sociétés de chasse terrestres

J Cozic / JP Boidot / C Rivoal / G Deschamps : expliquent que les chasseurs sur le DPM ne sont pas limités dans l'espace comparés aux chasseurs terrestres

F Bontemps : mentionne que l'utilisation du plomb dans les cartouches est interdite aujourd'hui et ne doit donc pas figurer dans les impacts potentiels

JP Boidot : demande si l'on peut évaluer la perturbation causée par la chasse sur les oiseaux ; souhaite cette analyse

M De Baets : répond que ceci reste complexe, au même titre que le dérangement dont l'analyse est nouvelle

JP Boidot : indique qu'il possède des documents sur ce thème mais ne souhaite pas les diffuser

#### Objectifs de conservation

JP Boidot : demande si l'objectif « A1. Limiter et encadrer les activités humaines sur le site » signifie l'interdiction future de la chasse ?

M De Baets / M Ledard : répondent que non, le but étant de rendre le plus compatible possible les activités avec la conservation des milieux et espèces Natura 2000 du site

D Dervout : rappelle que les impacts sur les espèces et notamment les oiseaux ne concernent pas que la chasse, mais aussi la fréquentation pédestre, la baignade...

Des photocopies des grands objectifs de conservation figurant dans le Docob sont distribuées pour discuter du contenu.

G Hervouët : indique qu'il serait préférable de revoir les termes employés dans les objectifs de conservation ; par exemple éviter « développer » ou « améliorer » si des actions dans ce sens existent déjà et fonctionnent (notamment l'objectif « F. Développer les actions de communication et de sensibilisation »), et préférer « Poursuivre » ou « Maintenir » par exemple

G Hervouët / N Delliou / M Ledard / JC Sacré : indiquent que certains objectifs mériteraient d'être concernés aussi par l'une ou l'autre Directive, par exemple la Directive Oiseaux pour les objectifs "B2. Garantir les fonctions physiques et biologiques de l'écosystème lagunaire" et "C1. Favoriser, maintenir ou améliorer la qualité des habitats fonctionnels pour les espèces" ; certains objectifs pourraient également être fusionnés, par exemple "C. Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats fonctionnels" et "D. Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire et leurs habitats fonctionnels"

G Hervouët : indique qu'il faudrait introduire un objectif (de développement durable ou décliné) concernant le cas des espèces invasives, étant donnée la préoccupation majeure aujourd'hui

F Bontemps : rappelle aussi que l'important n'est pas forcément dans quel type d'objectif classer ce thème mais le classement de priorité des fiches « actions » dans le Docob ; indique que seront financées en priorité les actions ayant une priorité « 1 » dans les Docob

### Bilan de la gestion

Cécile Druet présente le bilan (écologique, technique, financier) de la gestion conservatoire sur l'ancien périmètre Natura 2000 ; mentionne que l'impact de la fauche des fougères n'a pas fait l'objet de suivis précis

G Bourhis : signale la colonisation importante du roseau dans le loc'h Ven ; propose de favoriser les entrées d'eau marine pour limiter cette propagation et retrouver parallèlement un habitat saumâtre intéressant

### Espèces invasives

G Bourhis / G Hervouët : préviennent de la propagation importante du Baccharis sur les communes littorales, et le présentent comme un véritable fléau, la floraison étant très productive ; une taille avant floraison serait intéressante pour contenir son avancement



JC Sacré : rappelle qu'une note dans le bulletin municipal a déjà été faite il y a quelques années concernant les dangers du Baccharis et les comportements à avoir

G Hervouët : propose que les Mairies puissent venir en aide sur demande de riverains afin d'arracher ou dessouler les pieds dans des propriétés privées

G Bourhis / G Hervouët : affirment que la Renouée du Japon est présente également aux abords du site ; elle représente aussi une forte menace étant donné son fort pouvoir colonisateur

G Hervouët : mentionne que des modes de gestion existent mais sont complexes à mettre en œuvre ; le premier consiste à étouffer la Renouée par de la lande, sur plusieurs années ; la deuxième procède par prélèvement de blocs de terre ; la dernière est un traitement chimique, mais pose un souci d'opinion publique et de contamination potentielle des systèmes aquatiques

F Bontemps : mentionne que la chargée de missions N2000 à Crozon a déjà rencontré une (des) jardinerie(s) pour évoquer le problème des végétaux invasifs et le résoudre au mieux ; un bon contact s'est établi

M Ledard : rappelle qu'une liste d'interdiction de commercialisation d'espèces invasives établie par le MNHN existe, mais le lobbying des jardineries semble bloquer son intégration dans la loi française

M De Baets : synthétise les échanges en proposant donc de se rapprocher d'abord des communes pour évoquer le problème des espèces végétales invasives et d'agir, puis de développer des moyens de communication auprès du grand public et des riverains, car des actions d'interdiction seraient mal perçues et non pédagogiques.

Concernant le cas du Ragondin, sa présence importante et croissante sur le site est admise par tous.

J Cozic / JP Boidot / C Rivoal / G Deschamps : indiquent que le tir par cartouche sans plomb coûte cher et est donc peu pratiqué

M De Baets : propose aux sociétés si du piégeage peut être réalisé

J Cozic / JP Boidot / C Rivoal / G Deschamps : répondent qu'une telle organisation reste complexe, posant des problèmes de disponibilité

Après quelques échanges, un consensus général s'établit en faveur d'une action communale par l'équipe "littoral", en parallèle du suivi de la Jussie

G Hervouët : évoque la problématique de l'Ecrevisse de Louisiane, nouvellement identifiée sur le site, et interpelle les personnes présentes sur la dangerosité extrême d'une telle espèce (pouvoir colonisateur, impacts sur les espèces autochtones et les milieux...) ; avertit que si elle a été observée sur le loc'h Lourgar elle est potentiellement présente sur l'ensemble des loc'hiou ; doit rencontrer l'ONEMA d'ici un mois et poser le problème pour avis ; l'entrée d'eau de mer pourrait être une solution mais nécessite de créer une brèche dans la dune

M Ledard : le CSRPN doit également être consulté et peut apporter des réponses

### Pêche sur les étangs

G Hervouët : rappelle que la pêche est interdite sur les étangs au niveau des propriétés du Conservatoire ; mentionne deux actions menées en justice par le Conservatoire (braconnage, pêche hors période)

D Dervout : propose de limiter la présence de braconniers par pose de barrières ou clôtures sur les accès principaux

F Bontemps : rappelle qu'il existe un Plan de contrôle annuel réalisé par la DDTM pouvant orienter de manière plus importante le calendrier des agents de l'ONEMA concernant la surveillance réglementaire sur les sites

G Bourhis / J Cozic : témoignent de la présence importante d'activités la nuit sur le loc'h Lourgar (pêche non autorisée sur barque ou au filet par exemple) pouvant causer un dérangement non négligeable

C Rivoal : indique que le problème cette année concernant la pêche et le dérangement est le niveau très faible de la nappe d'eau, laissant la possibilité de faire le tour des étangs (loc'h Coziou principalement)

### Autres sujets abordés

N Delliou : affirme que les pratiques « érotiques » autour des étangs seraient de retour aujourd'hui

F Bontemps : rappelle qu'une charte N2000 a été établie sur le site de l'anse Goulven pour encadrer la pratique du kite-surf

G Hervouët : indique que deux actions de justice ont été entreprises par le Conservatoire sur ses terrains (concernant des aménagements et des actions sur la végétation interdits, et des tirs par un tiers non autorisé à pratiquer sur les terrains)

C Druet / G Hervouët / D Dervout : rappellent que le survol aérien peut être interdit par arrêté mais sur une période donnée ; la limite de survol est de 150m d'altitude

# Diaporama présenté lors de la réunion



SITE NATURA 2000  
« **DUNES ET COTES DE TRÉVIGNON** »  
ZONE DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)  
ET ZONE SPECIALE DE CONSERVATION (ZSC)

GROUPE DE TRAVAIL NATURA 2000  
- ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
TOME 1 : ETAT DES LIEUX PARTIE TERRESTRE  
ET  
COMITE DE GESTION  
SITE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

21 octobre 2011

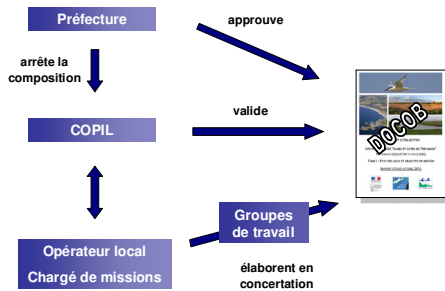
Martin DE BAETS  
Chargé de missions Natura 2000



## ORDRE DU JOUR :

- 1) Bref retour sur les différentes étapes N2000 sur le site depuis 2008
- 2) Présentation des diagnostics (site, habitats-espèces, oiseaux, activités) et des objectifs de gestion N2000
- 3) Bilan actuel de la gestion conservatoire
- 4) Problématiques « invasifs » et « pêche » sur le site du Conservatoire du littoral
- 5) Questions diverses

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévignon » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011



Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévignon » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

### 1. Natura 2000 à Trévignon

## 1) LES ETAPES NATURA 2000 SUR LE SITE

2008 :

- extension marine (et terrestre) du périmètre (727ha > 9 874ha dont 96% ha marins)
- désignation du site en ZPS

2010 :

- installation du nouveau COPIIL
- COPIIL Trévignon/Glénan

2011 :

- élaboration d'un nouveau DocOb
- groupe de travail et COPIIL « Etat des lieux »



Aujourd'hui : présentation du TOME 1 (Etat des lieux) partie terrestre

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévignon » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

### 2. Diagnostics : le site

## 2) LES DIAGNOSTICS

### A. LE SITE

- Structure reprise du précédent DocOb
- Intégration des nouvelles zones (Concarneau et Névez) et de nouveaux programmes et données (SCOT, SDAGE...)

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévignon » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

### 2. Diagnostics : les habitats

## B. LES HABITATS TERRESTRES



### ■ Méthodologie

- Intégration de l'ancienne cartographie (CERESA, 2002)
- Inventaire de terrain (sur l'extension) fait en régie (encadrement CBN) :
  - > cartographie pour une première base de travail (simplifiée à l'habitat générique)
  - > les pressions/menaces restent relativement identiques sur les habitats génériques de l'ensemble du site

### ■ Résultats

- 16 habitats génériques
- 1 nouveau : Mégaphorbiaie (6430)

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévignon » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

2. Diagnostics : les habitats

1150<sup>\*</sup> Lagunes côtières

- 1210 Végétation annuelle des hautes de mer
- 1220 Végétation vivace des rivages de galets
- 1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques

- 1310 Végétations annuelles à *Salicornia*
- 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco Puccinellietalia maritima*)

- 1410 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)

- 2110 Dunes mobiles embryonnaires
- 2120 Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*

2130<sup>\*</sup> Dunes côtières fixées à végétation herbacée

- 3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
- 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion / Hydrocharition

- 4030 Landes sèches européennes

- 6430 Mégaphorbiaie

- 8220 Pentas rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

- 8230 Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigion » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011



2. Diagnostics : les habitats

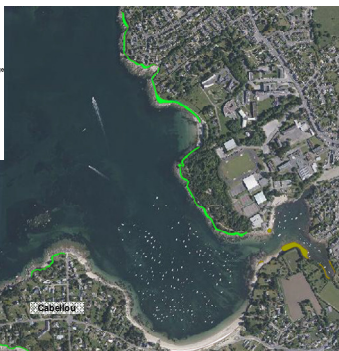


- Végétation du haut de plage
  - Pelouse aérohalie
  - Pelouse aérohalie x Dune embryonnaire
  - Végétation du haut de plage x Dune embryonnaire
  - Dune embryonnaire
  - Dune embryonnaire x Dune à Ocyats
  - Dune à Ocyats
  - Dune à Ocyats x Dune grises
  - Dune grise
  - Dune embryonnaire x Dune à Ocyats x Dune grise
- Prairie arrière-dunaire
- Prés salés
- Pelouse aérohalie x Lande
- Lande
- Mégaphorbiaie

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigion » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

2. Diagnostics : les habitats

- Végétation du haut de plage
  - Pelouse aérohalie
  - Pelouse aérohalie x Dune embryonnaire
  - Végétation du haut de plage x Dune embryonnaire
  - Dune embryonnaire
  - Dune embryonnaire x Dune à Ocyats
  - Dune à Ocyats
  - Dune à Ocyats x Dune grises
  - Dune grise
  - Dune embryonnaire x Dune à Ocyats x Dune grise
- Prairie arrière-dunaire
- Prés salés
- Pelouse aérohalie x Lande
- Lande
- Mégaphorbiaie



+ linéaire de prés salés le long de l'anse de Kersaux

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigion » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

2. Diagnostics : les habitats



+ linéaire de prés salés le long de l'anse de Pouldohan

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigion » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

2. Diagnostics : les habitats

- Végétation du haut de plage
  - Pelouse aérohalie
  - Pelouse aérohalie x Dune embryonnaire
  - Végétation du haut de plage x Dune embryonnaire
  - Dune embryonnaire
  - Dune embryonnaire x Dune à Ocyats
  - Dune à Ocyats
  - Dune à Ocyats x Dune grises
  - Dune grise
  - Dune embryonnaire x Dune à Ocyats x Dune grise
- Prairie arrière-dunaire
- Prés salés
- Pelouse aérohalie x Lande
- Lande
- Mégaphorbiaie



Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigion » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

2. Diagnostics : les habitats

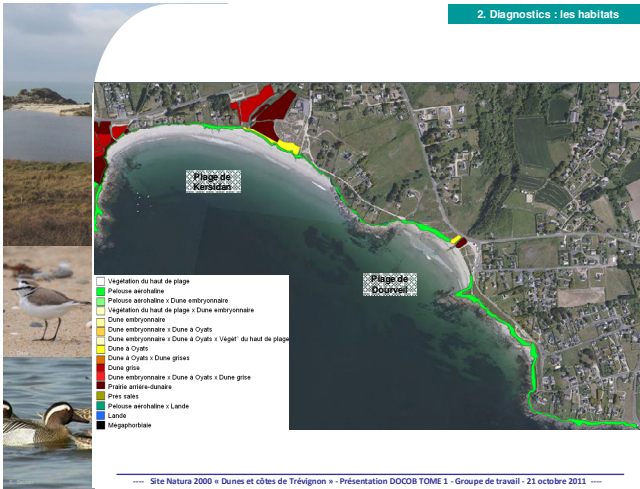
- Végétation du haut de plage
  - Pelouse aérohalie
  - Pelouse aérohalie x Dune embryonnaire
  - Végétation du haut de plage x Dune embryonnaire
  - Dune embryonnaire
  - Dune embryonnaire x Dune à Ocyats
  - Dune à Ocyats
  - Dune à Ocyats x Dune grises
  - Dune grise
  - Dune embryonnaire x Dune à Ocyats x Dune grise
- Prairie arrière-dunaire
- Prés salés
- Pelouse aérohalie x Lande
- Lande
- Mégaphorbiaie



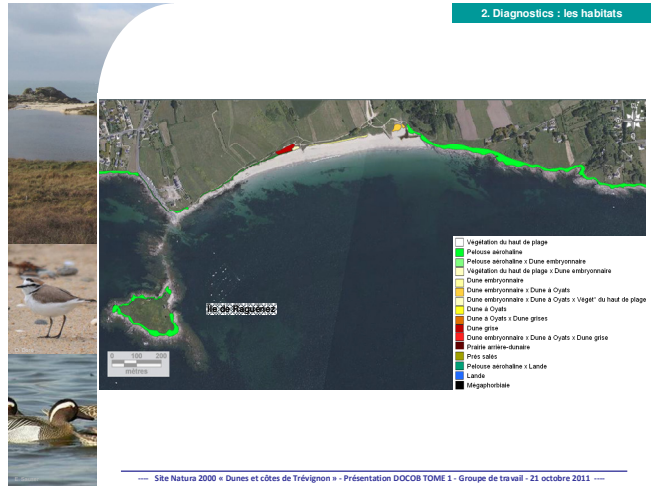
Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigion » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011



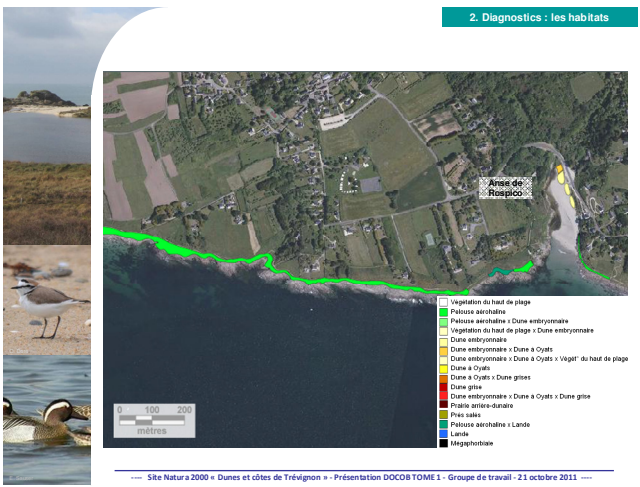
2. Diagnostics : les habitats



2. Diagnostics : les habitats



2. Diagnostics : les habitats



Au final

2. Diagnostics : les habitats

Habitats principaux identifiés :

- 1210 Végétation annuelle des lasses de mer
- 1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
- 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco Puccinellietalia maritima*)
- 2110 Dunes mobiles embryonnaires
- 2120 Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*
- 2130\* Dunes côtières fixées à végétation herbacée

Secteurs à forts enjeux :

- > massifs dunaux de Trez Cao/Don/Kerjean/Kersidan (Dunes grises)
- > ensemble du linéaire de pelouses aérohalines
- > prés salés le long et au fond des anses

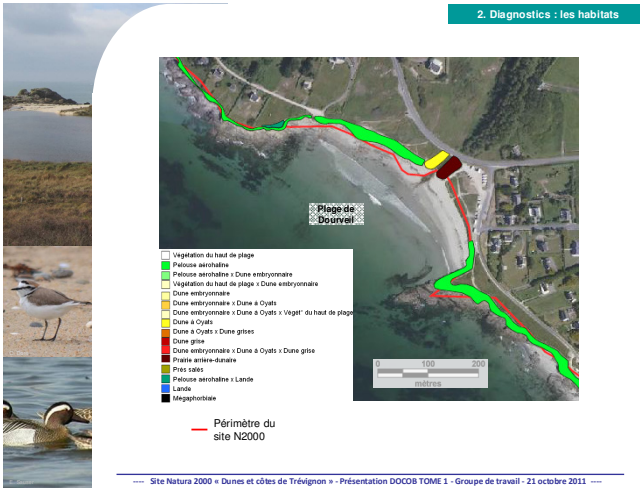
Principales menaces identifiées :

- > piétinement (tout habitat)
- > rudéralisation (pelouses aérohalines, dunes)
- > enrichissement (pelouses aérohalines, dunes)
- > colonisation par la Fougère aigle (pelouses aérohalines, dunes)

Périmètre Natura 2000 souvent incohérent

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigorn » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

2. Diagnostics : les habitats



2. Diagnostics : les espèces

C. LES ESPECES (Directive Habitats)

Flore

- Fluteau nageant (Annexe II)



Faune

- Annexe II : 5 espèces (Triton crêté, Loure d'Europe, Ecaille chinée, Lucane cerf-volant, Grand capricorne)
- Annexe IV : 8 espèces (amphibiens/reptiles)

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigorn » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

## D. LES OISEAUX

### ■ Méthodologie

- entretiens avec Bretagne vivante (N. Delliou & experts locaux)
- inventaires complémentaires faits en régie sur tout le littoral de la zone



- choix des espèces N2000 présentes de manière significative sur le site
- choix des espèces « à enjeux » en fonction :
  - des statuts de conservation (européen, français, breton)
  - des effectifs du site par rapport aux effectifs nationaux (seuil de 1%, note de cadrage)
  - du statut biologique (nicheurs mis en avant)
  - des enjeux propres à l'espèce (cas de l'Hirondelle de rivage)

### ■ Résultats

- 65 espèces prises en compte (Annexe I ou art. 4.2 de la Directive Oiseaux)
- dont 11 considérées « à enjeux » (→ Fiches espèces)
- rôle majeur de la ZPS pour :

- les **hivernants** (~40% d'hivernants stricts)
- les **oiseaux d'eau** ou de **milieux humides** (quasi-totalité des espèces)



**Steme caugek**  
ZPS = 1 000 couples potentiels en été (Glénan) (jusqu'à 21% de la pop. Nat.)

ZPS = 5-40 individus en hiver (jusqu'à 8% de la pop. nat.)

**Bécasseau violet**  
15 - 20 individus en hiver (jusqu'à 2,8% de la pop. nat.)



**Gravelot à collier interromptu**  
10 - 20 couples (jusqu'à 1,7% de la pop. nat.)



### ■ Les habitats fonctionnels

• Selon la Directive Habitats, l'**habitat d'espèce** est « le milieu défini par des facteurs biotiques et abiotiques spécifiques où vit l'espèce à l'un des stades de son cycle biologique »

- Il faut donc prendre en compte l'ensemble des habitats utilisés par les oiseaux sur lesquels ils accomplissent leur cycle biologique (=habitats fonctionnels), à savoir les habitats :
  - de nidification
  - d'alimentation
  - de repos

- Choix d'une typologie simple et adaptée aux oiseaux

Milieu marin	Falaises dunaires
Roches littorales	Dunes
Estran sabbleux	Lochs
Vasières	Lagune et prés salés
Haut de plage	Prairies humides

	Milieu marin	Roches littorales	Vasières	Estran sabbleux	Haut de plage	Falaises dunaires	Lochs (craie, tourbe, bogues)	Lagune et prés salés	Prairies humides	Landes et brousses
Plongeon										
Larides										
Cormorans										
Limicoles										
Ardeons										
Gribes										
Echassiers										
Passemeraux										

Utilisation des différents habitats de la ZPS par les différentes familles d'oiseaux d'intérêt communautaire mentionnés en Annexe I ou mentionnés à l'article 4.2 de la Directive "Oiseaux" (■ = alimentation, □ = repos, ■ = nidification)

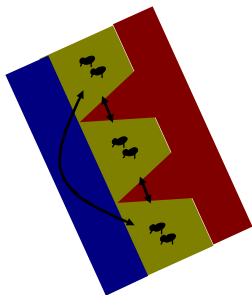
→ Importance des zones humides (loc'liou notamment)

→ Complémentarité des habitats fonctionnels

### Le rythme biologique des limicoles

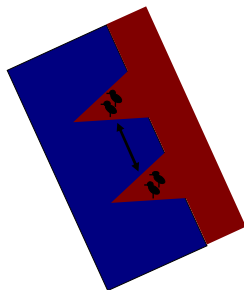
MAREE BASSE

= alimentation



MAREE HAUTE

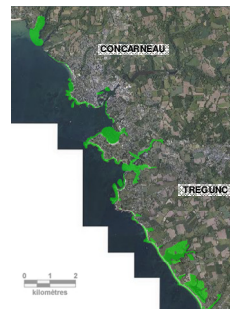
= repos



→ complémentarité des habitats

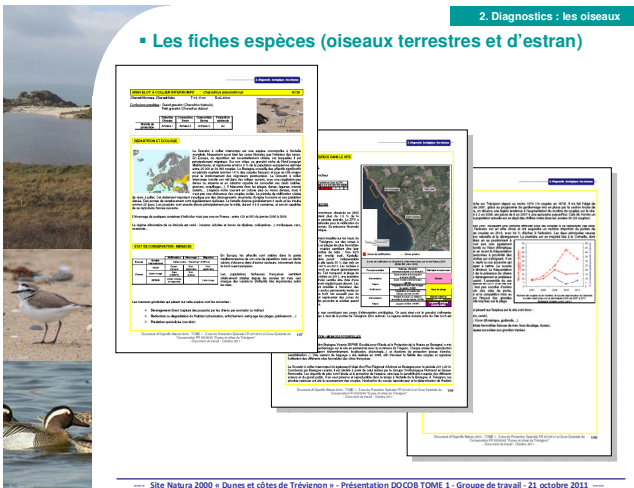
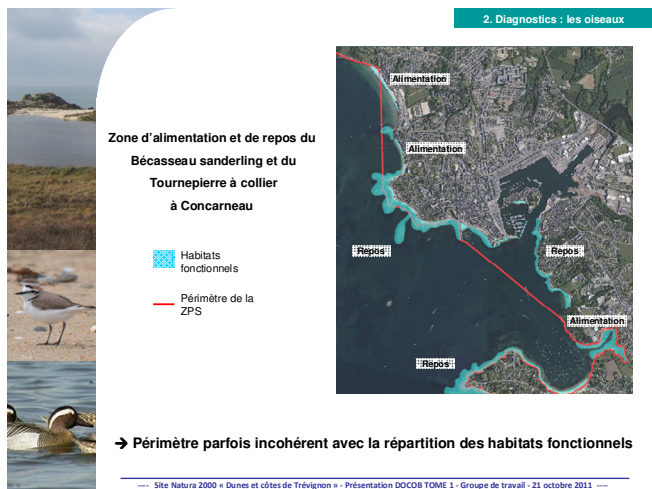
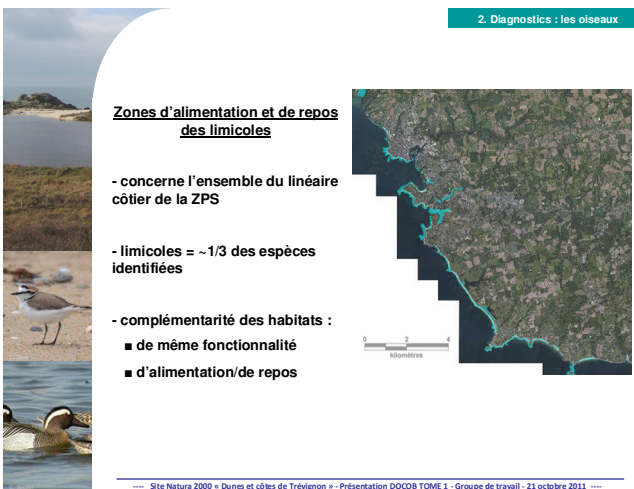
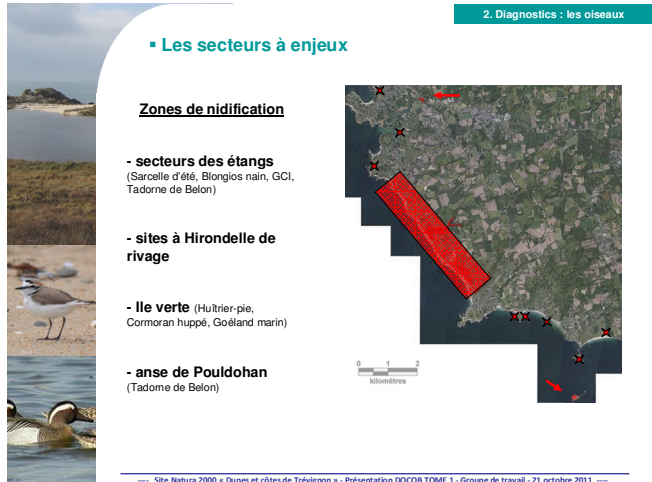
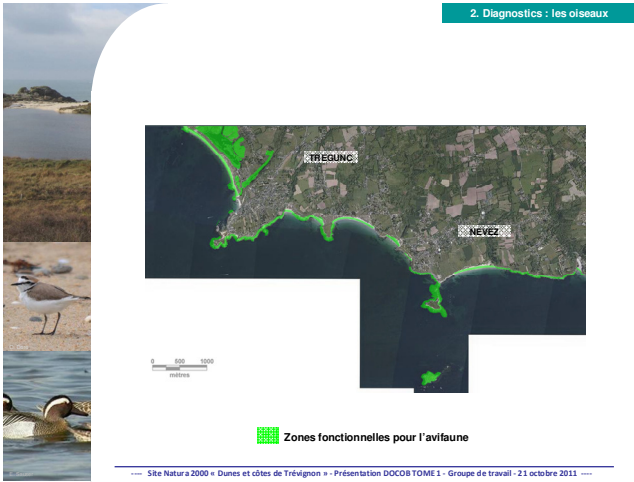
= tous les secteurs fonctionnels sont importants

- Réalisation d'une base cartographique des habitats selon :
  - leur fonctionnalité (nidification, alimentation, repos)
  - les espèces les fréquentant



Zones fonctionnelles pour l'avifaune





2. Diagnostics : les activités

• Activités de loisirs :

**ACTIVITE TOURISTIQUE**

- Poids économique important
- Pression estivale (répartition inégale)
- Randonnée, balnéotourisme...
- Piétinement, déjections canines (habitats)
- Dérangement humain/canin (oiseaux)



**EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT**

- Plusieurs acteurs impliqués
- Animations régulières abordant différents thèmes (faune, flore, déchets...)



Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigron » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

2. Diagnostics : les activités

**LA CHASSE**

- 4 structures
- Domaine terrestre : 3 sociétés, gibier d'eau
- DPM : 1 association
- Prélèvements, dérangement
- Pression moindre aujourd'hui, limite la propagation du Ragondin



**LA PECHE DE LOISIR**

- Plusieurs pratiques (ligne, à pied...)
- Pêche en étang : introduction d'espèces envahissantes et invasives potentiellement néfastes pour les espèces d'amphibiens (Directive Habitats)
- Pratiques illégales
- Dérangement (oiseaux)
- Présence de l'Ecrevisse de Louisiane



Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigron » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

2. Diagnostics : objectifs de gestion

**F) OBJECTIFS DE GESTION**

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS DECLINES	DIRECTIVE HABITATS	DIRECTIVE OISEAUX
A - Préserver et renforcer le caractère naturel du site	1. Maintenir les dynamiques sédimentaire et hydrologique naturelles	X	
	2. Limiter ou encadrer les activités humaines sur le site	X	X
B - Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les habitats naturels d'intérêt communautaire	1. Préserver la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques	X	X
	2. Gérer les fonctions physiques et biologiques de l'écosystème lagunaire	X	
	3. Améliorer la qualité biologique des habitats	X	
	4. Préserver les statuts d'espèces végétales rares	X	
C - Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats fonctionnels	1. Favoriser, améliorer ou maintenir la qualité des habitats fonctionnels pour les espèces	X	
	2. Limiter le dérangement des espèces	X	
D - Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats fonctionnels	1. Favoriser, améliorer ou maintenir les habitats fonctionnels pour les oiseaux		X
	2. Limiter le dérangement des oiseaux		X
E - Améliorer et développer la connaissance des habitats et espèces du site	1. Améliorer la connaissance sur le fonctionnement biologique des étangs	X	
	2. Améliorer la connaissance sur les populations d'oiseaux fréquentant le site		X
	3. Améliorer la connaissance sur le fonctionnement et l'évolution des habitats	X	X
F - Développer les actions de communication et de sensibilisation en faveur de la biodiversité auprès des acteurs et usagers locaux	1. Maintenir et renforcer les actions d'éducation à l'environnement	X	X
	2. Améliorer l'information du public à la réglementation	X	X
	3. Favoriser l'implication des objectifs Natura 2000 dans les politiques publiques, les démarches et projets locaux	X	X

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigron » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

3. Bilan de la gestion

**3) BILAN ACTUELLE DE LA GESTION**  
**A. RAPPEL DES CONTRATS**

Contrats 2007-2011 : Complétés par les contrats 2008-2012 et 2011-2015

- Contrat n°1 : restaurer et entretenir les habitats côtiers secteur nord (ganivelles, fougères, ravenelles, fauche arrière-dunaire)  
➢ Contrat n°1 bis sur le secteur sud
- Contrat n°2 : améliorer la conservation des laisses de mer (collecte des déchets de plage)
- Contrat n°3 : restaurer et entretenir les habitats humides (coupe de saules, faucardage de roselières, étrépage de berges)  
➢ Contrat n°3 bis pour mêmes opérations en 2008-2012
- Contrat n°4 : lutter contre les espèces invasives (arrachage de Jussie)  
➢ Contrat n°4 bis pour mêmes opérations en 2008-2012
- Contrat n°5 : restaurer et entretenir les habitats de landes (ouverture du milieu par coupe de fourrés)
- Contrat n°6 : coupe de saules

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigron » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011

3. Bilan de la gestion

**B. BILAN DES TRAVAUX 2010-2011**

Contrats n°1 et 1 bis : restaurer et entretenir les habitats côtiers

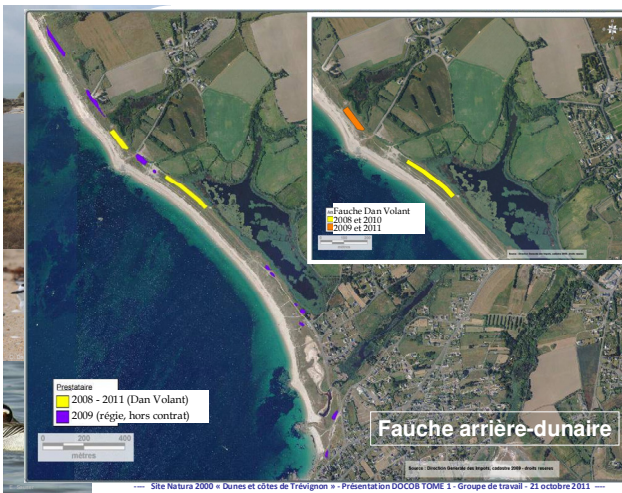
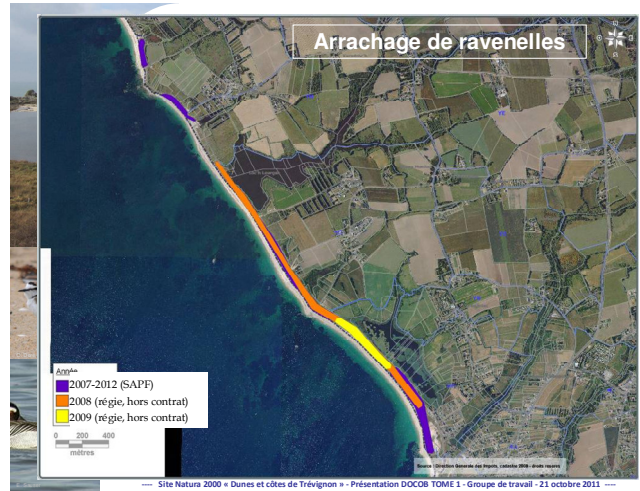
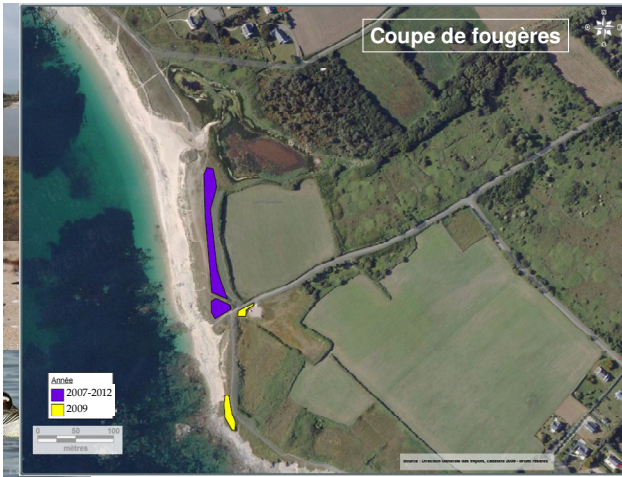
		2008	2009	2010	2011	prévu 2012 (contrat)
1-R1 et 2 nord et sud	opération	pose et entretien clôtures et ganivelles				
	exécutant	régie				
compléter et entretenir les aménagements	linéaire/surface	4 000 ml	ponctuel	ponctuel	ponctuel	2 500 ml
	opération	coupe de fougères aigle				
gérer les massifs de fougères aigle	exécutant	régie				
	linéaire/surface	2 600 m <sup>2</sup>	2 600 m <sup>2</sup>	2 600 m <sup>2</sup>	2 600 m <sup>2</sup>	?
1-R5 nord et sud	opération	arrachage de ravenelles				
gérer les espèces rudérales (ravenelle)	exécutant	SAPF				
	linéaire/surface	2 000 ml/ 6 ha	2 000 ml/ 6 ha	2 000 ml/ 6 ha	2 000 ml/ 6 ha	2 000 ml/ 6 ha
1-R6	opération	fauche arrière-dunaire				
entretenir l'arrière dune	exécutant	Volant				
	linéaire/surface	2 000 m <sup>2</sup>	2 000 m <sup>2</sup>	2 000 m <sup>2</sup>	2 000 m <sup>2</sup>	2 000 m <sup>2</sup>

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigron » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011



Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigron » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011





**3. Bilan de la gestion**

**Contrat n°2 : améliorer la conservation des laisses de mer**

		2008	2009	2010	2011	prévu 2012
2-R1	opération	collecte manuelle des déchets de plage l'été				
	exécutant	régie (saisonniers)				
collecter les déchets de plage en été	linéaire/surface	1 166 ml	1 166 ml	1 166 ml	1 166 ml	1 166 ml
	2-R2 et 2-R4	collecte curative des déchets amoncelés pendant l'hiver et après tempêtes				
collecter les déchets de plage en hiver	opération	SAPF				
	exécutant	SAPF				
2-R3	opération	collecte préventive des déchets de plage et surveillance de la nidification des gravelots				
	exécutant	SEPNB				
collecter les déchets de plage au printemps	linéaire/surface	4 800 ml	4 800 ml	4 800 ml	4 800 ml	?

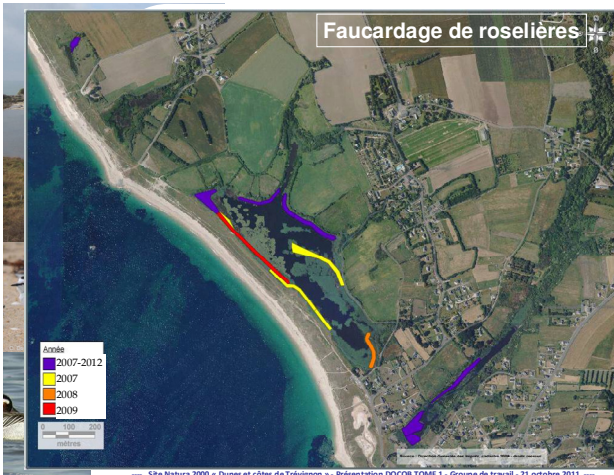
**3. Bilan de la gestion**

**Contrats n° 3 et 3 bis : restaurer et entretenir les habitats humides**  
**Contrat n° 6 : coupe de ligneux défavorables (saules)**

		2008	2009	2010	2011	prévu 2012
3-R1, 3-R1 bis et 6	opération	coupe de saules en bord d'étang				
	exécutant	Volant				
couper les ligneux	linéaire/surface	3 500 m <sup>2</sup>	1 500 m <sup>2</sup>	0	2 000 m <sup>2</sup> (en cours)	5 000 m <sup>2</sup>
	3-R2 et 3-R2 bis	faucardage de roseaux				
limiter les macrophytes	opération	Volant				
	exécutant	Volant				
3-R4	opération	étrépage en bord d'étang				
	exécutant	régie				
restaurer les habitats d'amphibiens par étrépage	linéaire/surface	1 500 m <sup>2</sup>	0	0	0	0
	3-R5 et 6	coupe des rejets de saules				
entretenir les berges d'étangs	opération	Volant				
	exécutant	Volant				
linéaire/surface	2 ha	2.4 ha	2.4 ha	2 ha	1 ha	







**3. Bilan de la gestion**

**Contrats n° 4 et 4 bis : lutter contre les espèces invasives**

		2008	2009	2010	2011	prévu 2012
4-R1 et 4-R1 bis	opération	arrachage de la jussie et pose de baches				
éliminer la Jussie par arrachage	exécutant	régie				
	linéaire/surface	Quelques zones	Une zone importante	?	Plusieurs zones	<i>oui</i>
4-R3 et 4-R3 bis	opération	pose de filets et/ou ganivelles pour limiter la propagation de la Jussie				
limiter l'accès au public	exécutant	régie				
	linéaire/surface	0	0	?	0	<i>oui</i>
4-R6 et 4-R6 bis	opération	surveillance et arrachage Jussie				
surveiller et prévenir la colonisation	exécutant	régie (4-R6 bis) et SAPF (4-R6)				
	linéaire/surface	1 000 ml	1 000 ml	1 000 ml	1 000 ml	<i>uniquement régie?</i>

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigton » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011



**3. Bilan de la gestion**

**Contrat n° 5 : restaurer et entretenir des habitats de landes**

		2008	2009	2010	2011	prévu 2012
5-R1	opération	Arrachage de pins maritimes, lande de Kerlaëren				
Restaurer la lande par coupe de ligneux	exécutant	Volant				
	linéaire/surface	0	0	0	5 000 m <sup>2</sup> (en cours)	0
5-R2	opération	Fauche de restauration de la lande de Kerlin				
Restaurer la lande par coupe de fourrés	exécutant	Volant				
	linéaire/surface	0	0	5 000 m <sup>2</sup>	0	0
5-R4	opération	Fauche d'entretien des landes de Kerlin et Kerlaëren				
Entretien de la lande par une fauche	exécutant	Volant				
	linéaire/surface	0	0	0	0	1 ha

Site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévigton » - Présentation DOCOB TOME 1 - Groupe de travail - 21 octobre 2011



3. Bilan de la gestion



Lande de Kerlin

3. Bilan de la gestion

**C. BILAN FINANCIER DES TRAVAUX 2010**

	prévu 2010	réalisé 2010	prévu 2011
Contrats n°1 et 1 bis	22 912.50 €	6 775.50 €	22 957.90 €
Contrat n°2	5 150.00 €	5 350.00 €	4 986.06 €
Contrats n°3 et 3 bis	15 100.00 €	16 020.00 €	12 700.00 €
Contrats n°4 et 4 bis	9 606.25 €	2 323.25 €	9 647.11 €
Contrat n°5	2 250.00 €	2 250.00 €	1 500.00 €
<b>TOTAL € HT</b>	<b>55 018.75 €</b>	<b>32 718.75 €</b>	<b>51 791.07 €</b>
Etat/Europe	44 769.60 €	29 257.60 €	43 119.60 €
Conservatoire	1 715.00 €	1 715.00 €	1 100.00 €
Commune	8 534.15 €	1 746.15 €	7 571.47 €

3. Bilan de la gestion

**D. PERSPECTIVES ET ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE EN PARALLELE A LA REALISATION DU DOCOB**

- **Continuer** à mener les actions des contrats Natura 2000
- **Besoin de pérenniser** les actions engagées depuis les premiers contrats (2007-2011) qui arrivent à échéance : demande de nouveaux contrats en cours pour mise en défens, coupe de fougères, arrachage de ravenelles et la collecte manuelle des déchets de plage.
- **Questionnement sur les moyens à mettre en place pour lutter contre les espèces invasives** : confirmation de la présence de l'écrevisse de Louisiane, présence accrue du ragondin, jussie, baccharis, renouée...
- **Problématique de la pêche** sur les étangs
- Questionnement sur les outils de **suivis et d'évaluation** des actions (réflexion amorcée en 2010)

4. Problématiques invasifs/pêche

**4) PROBLEMATIQUES INVASIFS / PECHE**

**Invasifs**

- Etangs de plus en plus en proie aux espèces invasives :

> **Jussie, Baccharis, Renouée du Japon**



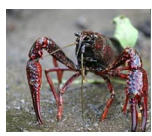
> **Poissons**

> **Ragondin** : impact sur les milieux (dégradation berges/végétation amphibie), sur les espèces (compétition pour la ressource et les niches écologiques) et sur l'Homme (sécurité des berges, contacts directs)



4. Problématiques invasifs/pêche

> **Ecrevisse de Louisiane** : parmi les 10 espèces invasives les plus dangereuses pour les écosystèmes européens ; prédation sur les invertébrés aquatiques / jeunes amphibiens, fragilisation des berges par ses galeries, raccourcissement de la chaîne trophique, mais peut faire partie du régime de certaines espèces (Loutre, Butor étoilé)



Galerie sur le loc'h Lourgar

**Au final :**

- **Relations complexes au sein des écosystèmes et manque de connaissances sur les impacts**
- **Nécessité de réfléchir et d'agir rapidement**

### ■ Pêche

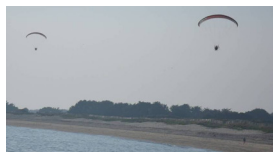
- Nombres infractions constatées sur les terrains du Conservatoire (loc'h Lourgar)

- Nécessité de mieux informer sur la réglementation et d'améliorer les contrôles

### ■ Autres

- Sports nautiques

- Survol aériens



**Merci pour votre attention**

### Contacts

- ➔ Opérateur du site : Mairie de Trégunc
  - référents : Cécile DRUET et Martin DE BAETS
  - [natura2000trevignon@tregunc.fr](mailto:natura2000trevignon@tregunc.fr)
  - Services techniques : 02 98 50 95 90

- ➔ Référent partie marine : Pascal RAGOT
  - [pascal.ragot@ville-fouesnant.fr](mailto:pascal.ragot@ville-fouesnant.fr)